



Bordeaux, le 10 février 2023

Les agents ont leurs maux à dire !

La CGT de Bordeaux Métropole tire la sonnette d'alarme !

Qui à un moment donné ne s'est pas senti écouté ?

Qui à un moment donné ne savait pas vers qui se tourner ?

Qui à un moment a eu le courage et décidé de franchir le pas pour aller se confier ?

Qui à un moment a eu le courage de consulter et a eu comme seule solution le changement de poste ou de se « mettre » en arrêt maladie ?

Ce stress qui prend au ventre le matin en allant travailler, ces maltraitements qui vous déstabilisent émotionnellement qui entraînent des répercussions psychologiques quelle que soit la catégorie ou la position hiérarchique.

Ces situations ne sont plus « banales » et de mémoire, nos collectivités n'avaient jamais connu autant de mal-être et de malheur que depuis ces dernières années.

Tous ces signaux et les appels à l'aide doivent alerter !

Nos collectivités ? si aucune ne semble épargnée, nous agissons, en plus de Bordeaux Métropole, sur la mairie de Bordeaux (DRH commune) où les sollicitations se font de plus en plus pressantes. Nous agissons pour des agents qui ne peuvent exprimer à haute voix leur mal-être compte tenu des conséquences qui leur sont réservées lorsqu'ils parlent !

Nous devons aller donc au-delà de ce qui est fait, que la reconnaissance des victimes soit engagée. Notre action syndicale s'inscrit donc fortement dans ce registre car, toutes et tous n'en peuvent plus !

Nous demandons que les agent-e-s utilisent tous les moyens nécessaires pour se battre contre ces injustices, ces maltraitements, les dossiers à charge, les départs des compétences publiques vers le privé...

Nous constatons qu'une défiance s'installe lorsque les agent-e-s sont reçus dans un cadre plus restreint. Sur cet axe, la CGT continuera à accompagner et sensibiliser fortement les agents, d'inciter à inscrire sur les registres santé et sécurité les dysfonctionnements, de nous transmettre copies, de saisir le FSSCT, le déontologue, d'établir une déclaration d'accident de service, de demander la protection fonctionnelle ! En bref, de ne plus rester inactifs sans mots dire...Et se battre !

Notre responsabilité à toutes et tous est de stopper tout ce qui est en train d'arriver. Notre responsabilité syndicale est de garantir le bien-être collectif et d'enrayer ce fléau.

**Seul-e-s, on n'y arrive pas, ensemble, nous faisons front !
Votre droit est de vous défendre et de vous exprimer ! utilisez-le !**

Visitez notre page sur TATOU

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

